



Commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy



Gazette

Edition N°23
Printemps 2020

de la Petite Meurthe

Mairie : 1145, route départementale 73
88230 BAN SUR MEURTHE-CLEFCY
Tel: 03 29 50 30 18
Fax : 03 29 50 42 51
Urgence : 06 40 24 43 92
Courriel : bansurmeurthe-clefcy@wanadoo.fr
Site : www.ban-sur-meurthe-clefcy.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h00 à 11h30
Mardi : 8h00 à 11h30 – 15h30 à 17h30
Mercredi : 8h00 à 11h30
Jeudi : 8h00 à 11h30 – 15h30 à 17h30
Vendredi : 8h00 à 11h30
Samedi : 8h00 à 11h00

Permanences du Maire : les matins à partir de 10h00 et sur rendez-vous

Permanences des adjoints : sur rendez-vous



- **Maire** : Sylvia DIDIERDEFRESSE
- **Premier adjoint** : Yves VOLPINI
- **Second Adjoint** : Adrien GLÉ
- **Adjoint spécial Grand Valtin** : Roger CYPRYSZCZAK
- **Conseillère déléguée** : Sylvia ANCEL
- **Conseillers municipaux** : BARADEL Joël, DÉSOR Jürgen, FRITZINGER Yannick, GEORGE Alexandre, GÉRARD Karine, KARCHER Nicolas, LEDEMÉ Pascal, MEYER Sylvie, MONTIER Florence, TOUCHÉE Jacques

Les déchets verts (branches et pelouse) peuvent être déposés sur la plateforme située au lieu-dit les Ecluses.

Ils seront valorisés en compostage agricole ou en composte pour le fleurissement.

Une lueur de vie s'annonce pour 2 sites emblématiques :

« **La Clef du Ban** » : si l'ouverture devait s'organiser pour juin, le confinement aura eu raison des démarches de reprise du jeune couple. Originaire des environs de Bruyères, expérimenté dans la restauration et actuellement en poste, Brian, jeune cuisinier doit venir s'installer avec sa compagne et leur fils. Nous les accompagnerons dans la communication de réouverture.

Notre Dame des Monts : après de trop longues années de fermeture, le site est à nouveau loué et l'activité débutera le 1^{er} août !

Horaires travaux


Encore trop de réclamations arrivent. Pour vos voisins : faite preuve de civisme, de bon sens et de courtoisie.

Pas de bruit à l'heure de repas !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

| | Matin | Après-midi |
|----------------------|---------------|---------------|
| Du lundi au vendredi | 8h30 à 12h00 | 14h00 à 19h30 |
| Samedi | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 19h00 |
| Dimanche | 10h00 à 12h00 | ----- |

A lire sur Facebook :

 **La Scierie du Lançoir**
20 mai, 14:39 · 🌐

Cher(e)s ami(e)s et partenaires du lançoir bonjour,

Suite à cette période particulière liée au Covid-19, le lançoir a dû, comme beaucoup d'autres structures, faire face à une fermeture du site.

Nous profitons de ce nouvel "Écho" pour vous annoncer la réouverture de la scierie au public dès le mercredi 3 juin 2020.

Ou sur internet : <https://lelancoir.wixsite.com/lelancoir>

 **Mairie Ban Sur Meurthe-Clefcy**
19 mai, 12:03 · 🌐

Accès à la déchetterie :

ca.sddv.fr/dechetteries

Prenez rdv sur la plate-forme !



CA.SAINT-DIE-DES-VOSGES.FR

Réservez votre passage en déchetterie

Réservez votre créneau pour votre passage dans nos déchetteries

Eau : les factures d'acompte arrivent !

Concernant les prélèvements mensuels, le problème de blocage informatique serait résolu. Les abonnés concernés doivent recevoir très prochainement le nouvel échéancier de l'année 2020 qui débuterait à la mi-juin.



Les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée de septembre 2020 ouvriront à partir du 2 juin 2020.

La commune rembourse votre participation jusqu'à la classe de Terminale. Modalités en mairie.

Compte rendu du premier conseil municipal du 24 mai 2020 à 10h30 :

Madame Sylvia DIDIERDEFRESSE, en tant que Maire Sortante, a procédé à l'installation des nouveaux élus suite aux élections du dimanche 15 mars 2020.

La présidence est ensuite donnée à Monsieur Jacques TOUCHÉE, élu le plus âgé de l'assemblée, afin de procéder à l'élection du Maire.

Election du Maire :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés : 15

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Elue : Sylvia DIDIERDEFRESSE

Les membres du Conseil Municipal ont fixé le nombre des adjoints à élire : 2 postes

Election du 1er Adjoint

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés : 15

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Elu : Yves VOLPINI

Délégation : administration générale, sécurité routière, tranquillité publique et culture

Election du 2ème Adjoint

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés : 15

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Elu : Adrien GLÉ

Délégation : affaires concernant les travaux et fonctionnement des services techniques

Vu l'ordonnance du Roi Louis PHILIPPE, Roi des Français donné à Fontainebleau le 1er Juin 1837 instituant un adjoint spécial choisi parmi les conseillers municipaux domiciliés dans le hameau du Grand Valtin,

Considérant la nécessité de maintenir le poste d'Adjoint Spécial au Grand Valtin, hameau éloigné de la Mairie de 14 kilomètres, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de procéder à l'élection d'un Adjoint Spécial pour le Grand Valtin.

Election de l'adjoint spécial

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés : 15

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Elu : Roger CYPRYSCZAK

Le Maire se voit confié les différentes délégations comme prévues à l'article L 2122-22 du CGCT.

Sylvia ANCEL est nommée par arrêté du Maire : Conseillère Municipale déléguée aux affaires périscolaires et de la communication.

Le montant des indemnités des élus (Maire-Adjoints-Conseillère déléguée) sont fixées à hauteur de 93.96 % du montant de base non majorée, ceux-ci n'ayant pas souhaité prendre la totalité.

Séance levée à 12 h 00.



Rétrospective du mois de mai :

8 mai :

C'est grâce à un groupement de commandes des communes de la communauté d'agglomération que 1000 masques ont pu ainsi être livrés par l'armée. Le département a décidé in-fine de régler la facture.





8 mai : cérémonie commémorative en comité très restreint (Maire et Adjoints). Suites aux directives de la Préfecture, seuls 5 personnes maximum pouvaient être présentes. Gilbert THIRIET s'est alors chargé du protocole, Yves VOLPINI a procédé au dépôt de gerbe habituellement effectué par les enfants au carré militaire, le message du Président a été lu par Sylvia DIDIERDEFRESSE au centre et Roger CYPRYSZCZAK au grand-Valtin, tous ont déposé les gerbes aux 2 monuments

L'école est ouverte depuis le mardi 12 mai, Sylvie DICKERSHEIT y accueille 12 enfants. Pour répondre au protocole sanitaire, une organisation drastique s'est mise en place. Ce sont 2 désinfections quotidiennes qui sont réalisées par Annette, Manuela et Sandra. Les enfants sont accueillis chaque matin et après-midi avec des masques à leur taille confectionnés par 3 bénévoles (voir Edition Spéciale #2).



15 mai : installation de nouveaux conteneurs à verre au Grand Valtin par la CASDDV

26 mai : plantation du fleurissement communal.

C'est avec une pointe de tristesse que la commune a déposé une plainte pour vol de fleurs. Tout ce travail de préparation, de plantation pour que des personnes sans âme détruise ces aménagements... Les pépinières sont ouvertes et ces commerces seraient heureux de réaliser un peu de chiffre supplémentaire par vos achats.

27 mai : Cérémonie commémorative à Boslimpré. Discours prononcé par Madame le Maire : « 76 ans jour pour jour nous séparant de la bataille aérienne. A cette heure-ci, le combat n'avait pas encore débuté au dessus de nos têtes. C'est vers midi que l'air se mit soudain à vibrer d'un sourd vrombissement.

Ce samedi 27 mai 1944, veille de pentecôte, les dernières escadrilles de chasseurs allemands attaquèrent les avions américains venus bombarder le potentiel industriel et les voies de communications allemandes.

Depuis plus de 30 ans maintenant, Monsieur Durand nous invite à rendre hommage aux américains qui pour un grand nombre ont donné de leur vie pour la liberté de la France.

1100 bombardiers et 780 chasseurs alliés contre 10 fois moins d'avions allemands venus tenter de les contrer ont pris leur envol ce jour-là. Monsieur Jacques Cuny a réalisé un film de mémoire en 2004 avec les témoignages de 43 enfants de l'époque. Tous ont été des témoins de la chute des forteresses ou des avions chasseurs, entre autre l'avion américain B17 à la Maxerelle.

Aujourd'hui, saluons la paix et n'oublions pas. Vive l'amitié franco-américaine ! »



29 mai : Installation de conteneurs supplémentaires à l'Etang du Souche

